

Le 29/03/2023

Convocation

Madame, Monsieur,
Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance qui aura lieu le :

Le mardi 04 avril 2023 à 20 heures 30

Salle de réunion de la Mairie

100 route des Charrons

12200 MORLHON LE HAUT

- 1) Acceptation de don,
- 2) Présentation et vote des taux de la fiscalité directe locale - fixation des taux d'imposition pour l'année 2023,
- 3) Etat récapitulatif des indemnités perçues par les élus, – année 2022,
- 4) Présentation et vote des budgets primitifs 2023 :
 - budget principal,
 - budget lotissement Puech Lande/Chanteclair.
- 5) Questions diverses.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations dévouées.

Le Maire,
Philippe GUILHEN